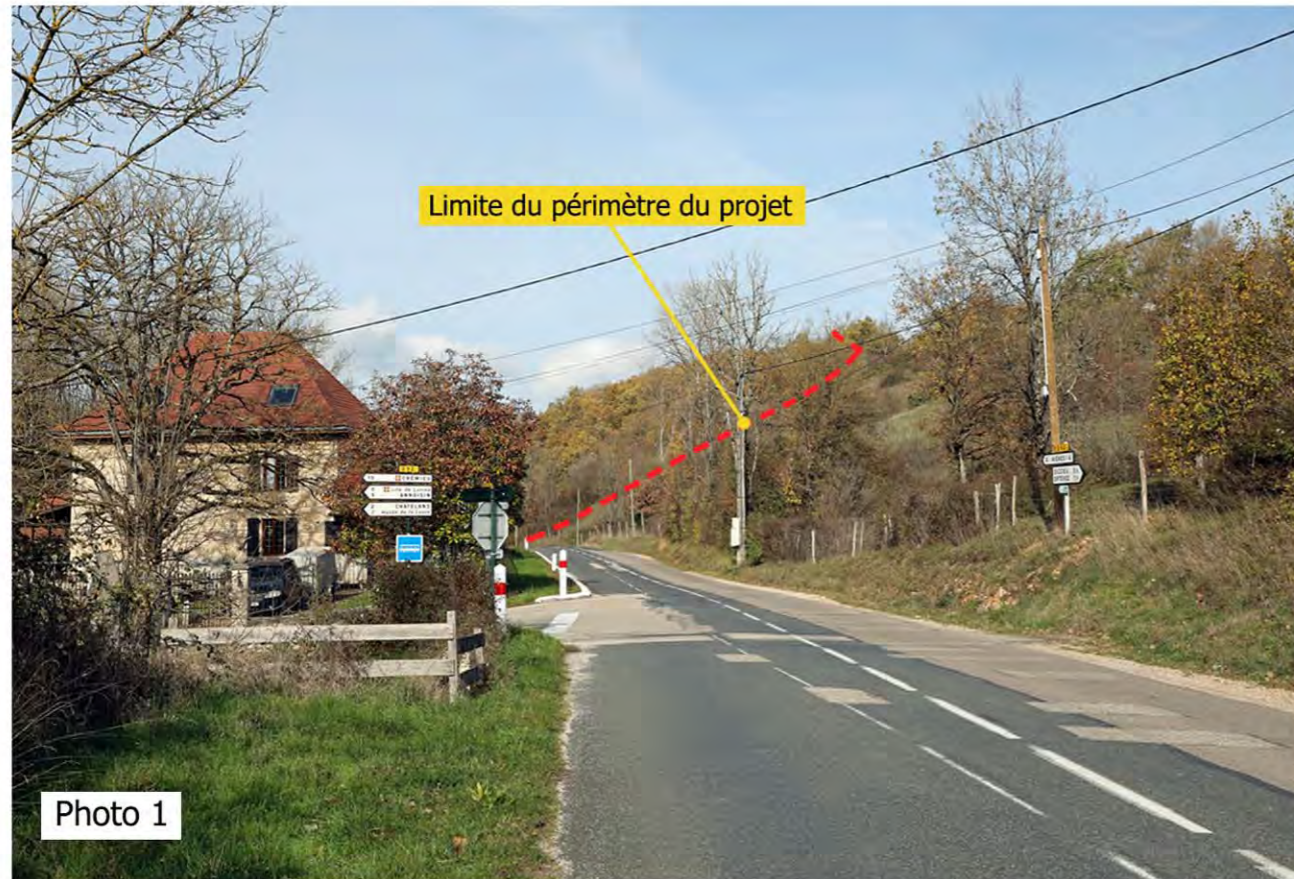


## POINTS DE VUE REPRÉSENTATIFS SUR LE PROJET



Depuis OPTEVOZ, on pénètre dans le Val d'Amby par la RD 52a qui longe l'Étang de la Truite. Au nord de cet étang, un carrefour permet de prendre la RD 52a qui mène à CHATELANS. A l'intérieur de l'angle de ce carrefour se trouve une importante habitation (Photo 1). L'entrée de la carrière GONIN TP est située à 430 m de cette maison. La limite du projet d'extension se trouve à 200 m de cette habitation.

L'exploitation de la carrière se déroulant dans le sens nord-sud, l'extraction tourne le dos à l'habitation. De plus, l'espace boisé au sud du site sera préservé pour assurer une protection visuelle depuis cette habitation.

Les photos 4 et 5 ont été prises sur la route du Moulin d'Amby et montrent la perception diffuse de la carrière actuelle, les secteurs boisés constituant autant d'obstacles à une perception visuelle directe. De même, au niveau du Moulin d'Amby, les secteurs boisés et les éléments de reliefs ne permettent pas d'avoir une perception visuelle sur le projet.



Nota : Les photographies prises avec un objectif de 50 mm correspondent à la restitution de la vision humaine.

## POINTS DE VUE REPRÉSENTATIFS SUR LE PROJET

Le domaine de la Ferme d'Amby fait face à la carrière et au secteur concerné par l'extension.

Les deux photographies ci-dessous prises depuis les deux habitations occupées en permanence permettent de délimiter approximativement les limites de l'extension. Même si les écrans végétaux existants sont susceptibles de réduire l'impact visuel ressenti, suivant les saisons et l'importance du feuillage, il ne fait pas de doute que cet impact est fort. Il conviendra donc de mettre en place des mesures de réduction techniquement réalistes, sachant qu'il restera toujours un impact visuel depuis les habitations concernées notamment durant l'exploitation.

